Elections législatives du 14 juin 1981 — 3[me] circonscription des Hauts-de-Seine



DOMINIQUE FRELAUT

votre député d'union de la gauche depuis 1973

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Après la victoire du 10 mai, un grand enthousiasme anime le monde du travail et la jeunesse, toutes les personnes qui aspirent au changement pour rendre la vie meilleure. J'ai agi depuis tant d'années pour cet objectif que je suis à l'unisson avec ce grand mouvement populaire.

Dimanche prochain, il s'agit d'élire une majorité de députés de gauche à l'Assemblée Nationale pour nous donner les moyens de réaliser le changement. Dans notre circonscription de Colombes - Bois-Colombes, la situation est simple. La gauche a été largement majoritaire le 10 mai dernier : 53,88 % des électrices et électeurs ont élu François Mitterrand. Moi-même, élu député de l'union de la gauche en 1973, puis réélu en 1978, je suis votre député dans la majorité présidentielle. Je sollicite de vous — ainsi que mon collègue et ami le Docteur Jacques Van Der Stegen — la confirmation de mon mandat.

Notre victoire a déjà permis de premières mesures sociales. Elles seront à compléter lors de la session de l'Assemblée Nationale de juillet prochain. Je vous fais connaître au verso les propositions que je ferai, au sein de la nouvelle majorité de gauche, avec mes collègues du groupe communiste, pour avancer avec réalisme, et d'un pas décidé, vers le changement que vous attendez.

Je sais que tous ceux qui aspirent au changement, souhaitent la constitution d'un gouvernement de toute la gauche, comprenant notamment des ministres socialistes et communistes. En me soutenant le 14 juin, vous appuierez cette nécessité pour réussir le changement.

La droite UDF et RPR qui a causé tant de mal à notre pays sera à nouveau battue dans quelques jours. Il en sera de même dans nos deux villes.

Pour rendre ce succès le plus net possible, je vous invite à m'accorder d'emblée votre soutien dès le premier tour.

Hommes et femmes, jeunes et anciens de toutes opinions, votre député — dont la pratique de maire d'une municipalité d'union témoigne de sa volonté d'ouverture et de dialogue — vous appelle à l'union et s'engage à poursuivre son action en faveur de la justice sociale, des libertés et de la paix.

Dominique FRELAUT.

- **Pour élire une majorité de gauche à l'Assemblée Nationale et prolonger la victoire du 10 Mai**
- **Pour réussir le changement**

Votez efficace, dès le 1er tour :

VOTEZ
Dominique FRELAUT

Député sortant de Colombes - Bois-Colombes



Docteur Jacques
VAN DER STEGEN
Suppléant

Le Docteur Jacques VAN DER STEGEN médecin généraliste, est installé à Bois-Colombes depuis 33 ans. Membre du Comité National des Médecins Français pendant la Résistance, son action lui valut la Croix de Guerre avec étoile d'argent. Député suppléant depuis 1973.

5 objectifs pour réussir le changement

Dominique FRELAUT agira à l'Assemblée Nationale, au sein de la nouvelle majorité de gauche, avec ses collègues du groupe communiste, pour la mise en œuvre de la politique nouvelle.

Voici les principaux objectifs sociaux, économiques et politiques qu'il défendra, dans la discussion parlementaire, comme première étape de l'action gouvernementale.

1) Priorité au plein emploi

- arrêt des fermetures d'entreprises, des licenciements, des opérations en cours de restructuration ;
- suppression progressive de toutes les formes d'emploi précaire ;
- réduction à 35 heures de la durée du travail sans perte de pouvoir d'achat du salaire ;
- vaste programme de formation professionnelle.

2) Faire progresser la justice sociale

- porter le SMIC à 3 300 F par mois valeur décembre 1980 ;
- augmenter les allocations familiales de 50 % d'ici le 1er janvier 1982 et les verser dès le premier enfant ;
- fixer le minimum vieillesse et la pension pour handicapés adultes à 1 700 F par mois immédiatement et 2 000 F au premier janvier 1982 ;
- fixer l'âge ouvrant droit à la retraite à soixante ans pour les hommes et à cinquante cinq ans pour les femmes ;
- instituer la cinquième semaine de congés payés dès l'hiver 1981-1982 ;
- porter le congé maternité à 6 mois ;
- construction de 100 000 logements H.L.M. par an.

3) Se donner les moyens

- nationalisation du secteur bancaire et financier, du crédit ainsi que des principaux groupes industriels ;
- réforme de la fiscalité comportant notamment un impôt sur le capital et un impôt sur les grandes fortunes ;
- des mesures efficaces de lutte contre l'inflation.

4) Un souffle de liberté

- extension de toutes les libertés syndicales, des droits du comité d'entreprise ;
- liberté de l'information et garantie du pluralisme à la radio et à la télévision ;
- décentralisation de l'Etat, l'autogestion communale et un véritable pouvoir régional.

5) Un rôle nouveau pour la France

La France doit prendre toutes les initiatives appropriées pour développer une bonne coopération tout en défendant sa liberté, ce qui implique de s'opposer à l'élargissement du Marché Commun ; action pour la défense des droits de l'homme et des peuples, pour la paix et le désarmement en assurant sa propre sécurité.

IMP CARY · COLOMBES · 242 67 02 · 781 00 32